

**Au Collège des bourgmestre et échevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Objet : Crédit supplémentaire - Immeuble rue P. Claude, 9 (anc. Ariston) - rénovation

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Echevins,

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de vote par le Conseil Communal, un crédit supplémentaire de **1 760 000 €** concernant la rénovation de l'immeuble rue P. Claude,9 (anc. Ariston).

Le crédit devra être inscrit à l'article **4/832/221311/20039** du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2022.

Il sera couvert par une diminution équivalente des crédits 2022 à l'article **4/822/221311/19084**

Centre Omnisports Henri Schmitz - hall 3 - construction.

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

Joe Barthel

MODIFICATION BUDGETAIRE EXTRAORDINAIRE - CREDIT SUPPLEMENTAIRE 2022

25-08-2020 02 CS - EXERCICE 2020

Article à augmenter	Libellé	Crédit actuel	Augmentation	Nouveau crédit	Article à diminuer	Libellé	Crédit actuel	Diminution	Nouveau crédit
4/832/221311/20039	Immeuble rue P. Claude, 9 (anc. Ariston) - rénovation	6 500 000 €	1 760 000 €	8 260 000 €	4/822/221311/19084	Centre Omnisports Henri Schmitz - hall 3 - construction	15 000 000 €	1 760 000 €	13 240 000 €